DROIT

Risques en droit pénal du travail pour les cadres

Objectif : Formation courte et compacte pour déjouer nombre de situations délicates pour le cadre dirigeant. Identifier les risques d'infraction qui relèvent de l'hygiène, sécurité et accidents du travail. Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité pénale et les conséquences pour les dirigeants, cadres et personnels exerçant des responsabilités. Prendre conscience de l'obligation de respecter les règles, procédures, normes et consignes édictées par la réglementation et par l'entreprise pour ne pas mettre en jeu sa responsabilité pénale. Anticiper les infractions et mettre en œuvre les précautions élémentaires.

PROGRAMME

- **Responsabilité pénale et responsabilité civile : distinctions et principes**
  - Délit continu et instantanée, prescription
  - Code pénal et Code du travail : les articles essentiels en hygiène, sécurité et accident du travail
  - La responsabilité du chef d'entreprise et de la personne morale
- **L'obligation de résultat de l'employeur en hygiène, sécurité et accident du travail : Art L 263**
  - L'article 230-1 du Code du travail ; comment remplir ses obligations légales et ne pas engager sa responsabilité pénale
  - Les règles à observer, les actions à engager
  - La dernière jurisprudence en matière d'accident du travail, mise en perspective de l'évolution jurisprudentielle
  - La responsabilité pénale de la personne morale
- **La délégation de pouvoir**
  - Délégation de pouvoir et délégation de signature
  - Les sept conditions de validité
  - Les risques pour les cadres
  - Les conditions spécifiques en hygiène et sécurité
- **La responsabilité pénale du salarié**
  - L'article 230-3 du code du travail et sa jurisprudence
  - Les sanctions pénales contre le salarié
  - L'obligation de sécurité due par le salarié comme fondement d'une sanction disciplinaire
- **La responsabilité pénale de l'entreprise utilisatrice envers ses sous-traitants et les intérimaires**
  - L'obligation de sécurité et de résultat
  - Le respect des procédures et du plan de prévention
  - Gestion et management de la sécurité
  - Rôle et fonction du CHSCT

Personnes concernées

Cadres et dirigeants.

Pré requis : aucun

PEDAGOGIE

Le Formateur

Juriste spécialisé et ancien avocat pénaliste.

Méthode pédagogique

Séquence en alternance, projection d'un diaporama. Echanges d'expérience du formateur et des stagiaires. Etude de cas en sous-groupes.

Intra entreprise
Lieu de formation : dans la ville de votre choix.

Inter entreprises
Tarif par personne

1 jour

650 €

Réf : DF017

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Informations, dates de stage et inscriptions sur www.proformalys.com